Herbicides autorisés pour la culture de la lentille

Spécialités antidicotylédones

		Doses (l/ha)	Coût (€ HT/ha) RPD incluse	Groupe HRAC	Ammi-élevée	Arroche étalée	Chardon	Chénopode	Capselle	Repousses de colza	Coquelicot	Ethuse	Fumeterre	Gaillet	Laiteron	Matricaire	Mercuriale	Morelle	Moutarde	Ravenelle	Pensée	Renouée des oiseaux	Renouée liseron	Renouée persicaire	Stellaire	Repousses de Tournesol	Véronique de Perse	Véronique feuille de lierre
Prélevée	CHALLENGE 600	3 l	76	34																								
Prélevée	NIRVANA S (1)	0,8 à 1,2 l	21	2 + 3		-		*	*	*	*		-		*			*	*	*		*	*	*	*	(2)	*	*
Prélevée	CHALLENGE 600 + NIRVANA S (1)	3 + 1 l	97	34 + 2 + 3	-										*											(2)		
Post-levée	CHALLENGE 600	1 l	25	34						*			-	*					*	-			*	*	*			
Post-levée	LENTRAGRAN (6)	1 kg ou 2 fois 0,5 kg	50	6	-				*	*	*	-			*	*			*	*					*	*	*	-
Post-levée	CHALLENGE 600 + LENTA-GRAN (1)	0,5 l +0,5 kg* 2 pas-sages	75	34 + 6	-	*			*	*	*	-		*	*	*			*			*	*	*	*	*	*	-
Post-levée	ONYX (3) (6)	non conseillé	54	6																								
Post-levée	CORUM (3)	non conseillé	20	2 + 6																								

Spécialités antigraminées

		Dose/ha pour les annuelles en fonction du stade (4)		Coût (€ HT/ha) RPD incluse	Groupe HRAC	Folle-avoine		Paturin annuel		Repousses de céréales		Ray-grass		Vulpin	
		(a)	(b)			(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
Post-levée	FUSILADE MAX	1 à 1,25 l	1,25 à 1,5 l	27-41	1										
Post-levée	PILOT, ETAMINE	1 l	1,2 l	29-37	1			(5)							
Post-levée	TARGA MAX	0,5 l	0,6 l	27-33	1			(5)							
Prélevée	KERB FLO en prélevée	1,875 l	1,875 l	40-44	3										

(1) L'association avec Challenge 600 non couverte par les firmes.
(2) Repousses de tournesol non clearfield ou Express Sun.
(3) Non conseillé en raison de son manque de sélectivité sur lentille.
(4) Attendre le stade 3-4 feuilles des graminées adventices pour intervenir. Conditions d'application : désherbez par temps poussant avec une hygrométrie supérieure à 60 %. Evitez les fortes amplitudes thermiques (supérieures à 15°C).
Les doses les plus élevées concernent souvent le ray-grass. Sur vivaces, la dose peut être plus élevée. Consultez l'étiquette.
(5) A dose vivace uniquement.
(6) Ne pas appliquer sur sols drainés dont la teneur en argile est supérieure ou égale à 45 %.

(a) Avant tallage.
(b) Tallage.
Bonne efficacité sauf en cas de résistance aux antigraminées foliaires (inhibiteurs de l'ACCase fop-dime)
Bonne efficacité
Efficacité moyenne à satisfaisante
Efficacité moyenne
Efficacité insuffisante
* Références peu nombreuses
- Absence de références
Les dégradés de couleurs expriment la différence d'efficacité selon les conditions pédoclimatiques.